LA DIRECTION DE GRDF DOIT ENTENDRE QUE TROP C'EST TROP

Lors de la réunion d'information du personnel du 13 mai 2025, le personnel de GRDF a exprimé de nombreuses questions et inquiétudes légitimes face aux décisions prises ou à venir de la Direction.

En conséquence, la FNME-CGT dépose un préavis de grève reconductible spécifique à GRDF à compter du jeudi 22 mai 2025

Le 22 mai est également le jour où la Directrice Générale se rendra au CSE-C de GRDF pour évoquer les orientations stratégiques de l'entreprise.

C'est le moment de lui faire savoir que nous ne partageons pas sa politique destructrice d'emplois et d'activités.

Le 22 mai, toutes et tous en grève

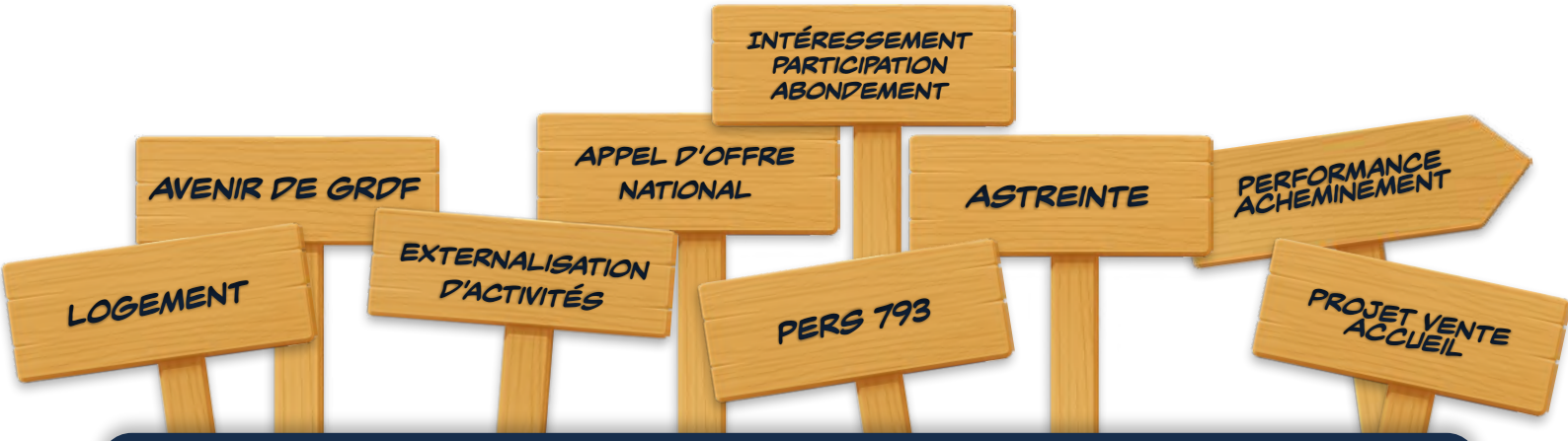

Parlons de Vous !

L'enquête de la CGT GRDF sur votre situation individuelle ouverte aux agent·es statutaires de GRDF

Participez ici !

Pour répondre, cliquez ici !